

# Rapport du liquidateur

A albertville, le 05/02/2025.

2mpclean  
Société Anonyme en liquidation  
au capital de 1 euros  
Siège : 60 rue francois 1 er 75008 paris  
R.C.S. : paris

## **RAPPORT DU LIQUIDATEUR A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE CLOTURE DE LIQUIDATION DU 05/02/2025.**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de vous rendre compte de notre mission de liquidateur et de vous demander de prononcer la clôture de la liquidation de la Société.

La dissolution anticipée de la Société a été décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 05/02/2025.

A compter du 15/11/2024, jour de la dissolution de la Société, nous avons effectué les opérations suivantes :

*aucun opération nécessaire* .;entreprise n'a jamais fonctionner , l'entreprise n'a jamais fait de chiffre d'affaire

***Si "le compte de liquidation fait ressortir un solde positif" est vrai, conserver le paragraphe suivant.***

Le compte de liquidation que nous vous présentons fait ressortir un solde positif de 0 euros que nous vous demanderons de répartir entre les actionnaires.

***Si "le compte de liquidation fait ressortir un solde négatif" est vrai, conserver le paragraphe suivant.***

Le compte de liquidation que nous vous présentons fait ressortir un solde négatif de 0 euros ; en conséquence, aucun remboursement des actions ne sera effectué et aucun partage réalisé.

***Si "le compte de liquidation fait ressortir un solde négatif" est vrai, et "imputation du solde négatif sur un compte courant" est vrai, conserver le paragraphe suivant.***

Toutefois, (*Nom de l'actionnaire*) a proposé l'imputation à due concurrence de ce solde négatif sur le compte courant de (*Montant solde compte courant*) euros ouvert à son nom dans les livres de la Société.

***Si "le compte de liquidation fait ressortir un solde négatif" est vrai, et "imputation du solde négatif sur plusieurs comptes courants" est vrai, conserver le paragraphe suivant.***

Toutefois, suivant leurs propositions, ce solde négatif pourra être imputé à due concurrence sur les comptes courants ouverts dans les livres de la Société au nom de : (*Liste des actionnaires*)

***Actionnaires acceptant l'imputation du solde négatif du compte de liquidation sur leurs comptes courants. La liste de tous les actionnaires vous est proposée, il convient de supprimer les actionnaires non concernés.***

Les documents, comptes et rapports vous ont été adressés dans les conditions et délais prévus par la loi, les règlements et nos statuts.

Nous vous invitons à adopter les résolutions proposées, à donner quitus de notre gestion et à constater la clôture de la liquidation de la Société.

Pour avis  
Le Liquidateur

premillieu mederic

*premillieu*